

ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Personne morale constituée en 1986, sous le nom de Association des usagers de la langue française, en vertu de la III^e partie de la Loi sur les compagnies (chap. C-38)

Fondateur et président honoraire : Robert Auclair

Rapport annuel du conseil d'administration pour l'année 2010-2011

Il y a vingt-cinq ans cette année, un groupe de valeureux défenseurs de la qualité de la langue française a mis sur pied une association qui, depuis, défend les expressions justes, les néologismes propres à moderniser le vocabulaire, la prononciation « à la française » des expressions ou toponymes étrangers et qui approuve son adaptation au monde contemporain.

De 1986 à 2011, l'Asulf a milité en faveur de la qualité de la langue. L'anniversaire de la mise sur pied de l'Association est l'occasion de rendre hommage aux prédécesseurs et spécialistes, à ses fondateurs et à ses membres.

L'Asulf n'est pas un produit spontané. Le sort de la langue française en Amérique du nord a préoccupé de nombreuses personnes depuis 1760 : la chaîne est exemplaire, de Denis-Benjamin Viger à Guy Bertrand et à Marie-Éva de Villers en passant par les Daviault, Laurence, Dagenais, Colpron et les universitaires Poirier, Meney et Martel.

Les fondateurs de l'Asulf qui ont pris le relais des pionniers militants, les Auclair, Laberge, Deschamps et Sparer, méritent aussi notre reconnaissance. La mise sur pied d'une association suppose beaucoup d'abnégation et de dévouement. Il fallait en un premier temps recruter des membres, et plus tard trouver un local et, surtout, trouver le moyen de payer un service de secrétariat. On s'est débrouillés, on a bâti peu à peu. Et l'Association est toujours là.

L'occasion est on ne peut plus belle de rendre hommage aux membres. La plupart d'entre eux renouvellent religieusement chaque année leur adhésion, souvent ajoutent une rallonge. De sorte que 60 ou 70 % des dépenses de l'Asulf sont financées par leur apport volontaire. De plus, ils constituent des antennes particulièrement utiles : ils informent l'Association des dérapages linguistiques observés. À l'occasion, ils interviennent eux-mêmes pour dénoncer une mauvaise expression. Sans eux, l'Association ne serait formée que d'un quarteron de militants.

L'Asulf compte énormément sur les réalisations des fonctions publiques québécoise et canadienne de même que sur les autorités politiques. Les travaux lexicographiques menés tant à Ottawa qu'à Québec constituent le socle des interventions des asulfiens. Il faut toujours trouver une autorité qui explique et documente le bien-fondé d'une position. Aussi, au moment de son 25^e anniversaire, l'Association est-elle heureuse d'adresser ses hommages aux équipes du Grand Dictionnaire terminologique et de la Banque de dépannage linguistique.

Voilà pour le quart de siècle passé. Mais l'année 2010-2011 a été également une année active et marquée au coin par plusieurs réalisations (campagne publicitaire, site Internet, brochure, *L'Expression juste*, petits-déjeuners), par de nombreuses interventions de nature linguistique (Mieux dire au téléphone, Salaberry-de-Valleyfield, Complexe des Grandes-Fourches).

Conseil d'administration et bureau (composition). Le conseil d'administration élu l'an dernier est formé de mesdames Lola Lebrasseur, France Salvaille, Léone Tremblay et Pierrette Vachon-L'Heureux, de messieurs Alain Bélanger, Serge Bouchard, Christian Hébert, Jean-Guy Lavigne, Gilles Levasseur, de moi-même et de monsieur Auclair. Madame Tremblay est notre secrétaire exemplaire depuis quatre ans; monsieur Bouchard fait partie du conseil depuis 1998; monsieur Hébert est notre trésorier dévoué depuis 2009.

Réunions. En 2010, l'assemblée générale, c'était la 25^e, a eu lieu à Québec le 28 avril. Depuis, le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises, le 17 juin, le 16 septembre 2010 et le 11 janvier 2011. De leur côté, les membres du bureau ont tenu trois séances de travail les 17 février, 23 mars et 1^{er} novembre 2010. Tout se passe comme si l'information circulait facilement entre les administrateurs et les décisions sont souvent prises à distance lorsque les consensus sont aisés.

Campagne publicitaire. Un important donateur a fait don d'une somme de 17 000 \$ afin que l'Association puisse mener une campagne publicitaire dans *Le Devoir*, dans *Le Soleil* et dans *Le Droit. Le Devoir* a publié quatre encarts et des fiches d'adhésion à l'Asulf dans les pages de livraisons spéciales destinées à marquer le 100^e anniversaire du journal. Les articles, accompagnés des fiches, ont été publiés le 10 janvier, le 13 février, le 10 avril et le 25 septembre 2010. Les fiches furent publiées dans les deux autres quotidiens à trois ou quatre reprises. La campagne a convaincu une centaine de nouveaux adhérents au cours de 2010.

Site Internet. Le conseil d'administration a décidé de consacrer 6 000 \$ à l'actualisation du site électronique. Monsieur Christian Hébert a été le maître d'œuvre de ce changement. On a opté pour une nouvelle présentation, un enrichissement du

contenu et surtout pour un nouvel ordonnancement des chroniques. Je souligne ici qu'un immense effort a été réalisé par un comité de trois personnes. Le groupe s'est réuni périodiquement. Monsieur Alain Bélanger vous présentera le rapport du comité au cours de la réunion. Pour l'heure je remercie madame Léone Tremblay, monsieur Christian Hébert et monsieur Alain Bélanger, le président du groupe.

Mieux dire au téléphone. À la fin de mars 2010, le Secrétariat à la politique linguistique a accordé une subvention de 3 300 \$ à l'Association afin que l'on entreprenne une campagne de bon accueil téléphonique auprès des entreprises québécoises. Un comité de travail a réalisé une fiche d'une douzaine d'expressions à diffuser. La fiche a été adressée électroniquement à 16 000 entreprises en janvier 2011. L'expéditeur a jugé que 25 % des destinataires ont pris connaissance de la fiche. Il y aurait lieu d'essayer de mesurer l'impact de l'opération. La fiche, après son expédition, a été mise à disposition sur le présentoir Internet. Le groupe de travail était formé du soussigné et de mesdames Pierrette-Vachon L'Heureux et France Salvaille. Je les remercie de l'énergie qu'elles ont mise à l'exercice.

25° anniversaire. Différentes entreprises ont été organisées pour marquer l'anniversaire de la fondation de l'Asulf en 1986. À Montréal, Messieurs Michel Kieffer et Jean-Guy Lavigne ont invité, le 1° février, les membres (32 y vinrent) à un déjeuner et à une conférence de monsieur Guy Bertrand de Radio-Canada. Le 9 novembre 2010, monsieur Lavigne avait réuni une vingtaine de personnes lors d'un déjeuner rue du Parc. Une rencontre semblable fut également organisée à Québec par monsieur Gilles Bédard (dix personnes). Un article fut publié dans l'*Action nationale* de janvier 2011. Une livraison spéciale de *L'Expression juste* fut diffusée en mars dernier. Un album souvenir parut le même mois. Il fut tiré à 200 exemplaires, distribué par courriel et mis à disposition de tous sur le présentoir Internet.

L'Expression juste. Le trimestriel a été publié régulièrement au cours de l'année. La périodicité actuelle est en vigueur depuis 2008. On publie quatre pages habituellement. Un nouvel habillage a été adopté en décembre 2010 grâce à la coordination de madame Léone Tremblay. Le bulletin numérisé est distribué aux membres liés à Internet (environ 300) et des copies papier sont expédiées à ceux qui comptent sur la poste traditionnelle (100). Une semaine plus tard, la livraison est mise à disposition sur le site Internet et, s'il y a lieu, acheminée à de nombreux groupes (représentation nationale, journalistes, fonctionnaires de l'O.Q.L.F., syndicalistes, sympathisants, correspondants étrangers, etc.). La table alphabétique cumulative (1986-2010) du bulletin est consultable sur le site. Le bulletin appartient aux membres. Jusqu'à maintenant, il est rédigé, relu et corrigé par des administrateurs. Mais les volontaires sont toujours les bienvenus.

Secrétariat. Les bureaux de l'Asulf sont situés, depuis décembre 2008, rue des Gradins à Québec, dans un immeuble de la FTQ et du Fonds de Solidarité. Le loyer épargné représente plusieurs milliers de dollars. La collaboration entre le syndicat et l'Association est excellente. Il y a partage de personnel. Une secrétaire travaille à l'Asulf deux jours par semaine et complète sa semaine à la Fédération. Au cours des douze derniers mois, l'Asulf a pu compter sur les services de madame Sylvie Tremblay, en poste depuis la fin de 2009, et madame Denise Noël a pris la relève à partir du 23 novembre 2010.

Les interventions. Monsieur Auclair, le président fondateur de l'Asulf, est toujours le meilleur interventionniste du groupe. Il ne passe pas une journée, pourrait-on dire, sans écrire à un journaliste, pas une semaine sans adresser un grief à l'Office. D'autres personnes interviennent régulièrement : monsieur Raymond Gagnier, monsieur Alain Bélanger. Certains membres hésitent probablement à intervenir eux-mêmes et ils font part de leurs observations à l'Association. Ainsi, au cours des derniers mois, des membres nous ont alerté à l'abus du mot « initié » pour dire « mettre sur pied » ou « proposé », du mot « questionner » pour « remettre en cause », du mot « triplette » pour « quintuplés » ou « quintuplées», de l'abus de l'adverbe « quelque » (quelque 76 personnes), etc. Le mécanisme est tout à fait acceptable mais il ne doit pas freiner l'interventionnisme spontané ou l'initiative privée.

Les classiques. Il est clair qu'il est impossible de relever ici tous les objectifs de l'Asulf et de ses membres. On continue de se concentrer sur une liste de cibles élaborée jour après jour. On y trouve les expressions « place » (centre commercial), poste « régulier » (permanent), nombre « d'items » (d'articles), « viaduc » ou « pont d'étagement » (au sens de saut-de-mouton), « gaz de shale » (gaz de schiste), « appel à candidatures » (appel de candidatures), « siéger sur... » (faire partie de...), « carte d'affaires » (carte professionnelle), « pole » (première position), « bon matin » (bonjour), « le deuxième ou le troisième meilleur », etc. On pourrait allonger la liste. Et chaque membre de l'Association est appelé à le faire et surtout à prendre l'habitude d'intervenir auprès des « délinquants » sinon à alerter l'Asulf.

L'Asulf a enregistré quelques succès au cours de l'année : à Sherbrooke, les responsables ont opté pour *Complexe des Grandes-Fourches* et non pour « Place des... », à Thetford, on a *Le Diamant* et on a mis de côté « Place Centre-ville », à Rimouski, on a ou on aura le *Havre de l'Estuaire* (on devait l'appeler Centre commercial La Grande Place), Postes Canada parlent d'ores et déjà d'envoi standard et passent l'expression « envoi régulier » aux profits et pertes, Montréal a perdu un chancre linguistique : Station centrale d'autobus est disparu et on a maintenant Gare

d'autocars. Les victoires signalées ne sont pas nécessairement permanentes. Il faut toujours garder l'œil ouvert.

Les toponymes. Les plus gros efforts de l'Asulf en matière de toponymie ont été menés par monsieur Auclair. Il multiplie ses pressions sur les salaberriens pour qu'ils désignent bien leur ville (Salaberry-de-Valleyfield) et sur les médias qui osent encore se contenter de la deuxième partie du toponyme. Les autorités municipales semblent apprécier les interventions de l'Association. À Québec, le problème de l'avenue Cap-Diamant reste entier. Et l'Association profite des occasions pour encourager les débats sur le sujet. Les toponymes et les pratiques typographiques – surtout la multiplication inutile des traits d'union – de même que l'emploi du « de » patronymique pourraient retenir l'attention des membres.

La prononciation. Il est un autre domaine qui a donné lieu à des échanges avec des journalistes des médias en cours d'année : la prononciation de mots d'origine étrangère à l'anglaise. Idéalement, on s'entend assez facilement sur le fait que les professionnels de la radio ou de la télévision devraient prononcer ces mots à la française ou tout au moins ne pas exagérer l'accent original anglais. La pratique favorisée par l'Asulf repose sur les règles suggérées par les conseillers linguistiques de Radio-Canada (Magog, Sherbrooke, Shannon, etc.). L'Asulf favorise une prononciation adaptée au français de toponymes comme Ohio, comme Idaho, comme Waterloo, comme Saint-Jacques-de-Coleraine. Dans l'ensemble, on prononce de manière satisfaisante les toponymes connus de la vallée du Saint-Laurent, mais des dérapages se produisent quand le journaliste arrive en terrain moins bien connu. La prononciation de certains noms communs mérite aussi l'attention : baguel, iceberg, coquetel qu'on prononce de manière fidèle à la pratique anglaise. Il y aurait peut-être lieu de sensibiliser les spécialistes à une prononciation adaptée des nouveaux instruments que sont les « tasers », les « iphones », les « ipods » ou les « ipads ».

Mots anglais inutiles. Le snobisme anglophile des agences de publicité et de spectacles, semblable à celui souvent observé en France, hérisse de nombreux membres. On n'hésite pas à nous sensibiliser à cette dérive. En cours d'année, on a connu, à Québec, le Red Bull Crashed Ice, le Pond hockey de Lac-Beauport, le Big Air, etc. L'Asulf dénonce ces automatismes. Dans tous les cas, nous essayons de proposer des solutions de rechange et d'inciter les locuteurs à faire preuve d'imagination et de dynamisme. Le lexique du français recèle des solutions à presque tous les problèmes.

Joual et franglais. L'Association ne manque pas l'occasion de dénoncer le laxisme joualisant des agences de publicité. Au printemps de l'année 2010, nous avons dénoncé, avec succès, la campagne publicitaire de la ville de Terrebonne, « Slaque la pédale ». Des gymnases à succursales invitaient leurs abonnés depuis plusieurs années

à « référer un ami » et à courir la chance de gagner un séjour dans un centre de villégiature des Antilles. L'Asulf est intervenue et l'organisme semblait bien installé dans ses étriers. Mais on vient de changer les affiches. Dorénavant (avril 2011), on dit : « Invitez un ami et courez la chance de…». C'est beaucoup mieux, mais cela ne veut pas dire que les rechutes sont impossibles.

Conventions collectives, statuts et règlements, etc. Les conventions collectives et la qualité de la langue utilisée continuent de préoccuper – faudrait-il dire continuent d'interpeler? le président fondateur. Les succès sont lents à venir, mais on a eu une satisfaction certaine en cours d'année. Les journalistes et les gestionnaires du Devoir ont accepté d'intégrer les corrections proposées depuis vingt ans par l'Asulf et reproduites jusque-là d'une convention à l'autre. Nous pouvons profiter de l'occasion pour féliciter monsieur Auclair de sa pugnacité et de sa persistance. On peut espérer d'autres progrès de même nature, car l'Association propose depuis 25 ans des corrections à la convention collective des enseignants et à celle de *La Presse*. L'Asulf a passé au peigne fin les statuts de quelques associations, Fédération des sociétés d'histoire, Mouvement national des Québécois, Société nationale des Québécois de la capitale, Corporation (sic) de la Victoire de Sainte-Foy, etc. Les corrections suggérées ne passent pas souvent comme lettre à la poste. Il faut compter avec la dictature des habitudes et des pratiques.

Quand on jette un regard rétrospectif sur les interventions faites par l'Asulf, les membres du conseil d'administration et les francs-tireurs connus, on peut être contents de soi, mais il faut constater que les micro-démarches n'ont pas la portée ni l'impact des médias de masse ou des messages publicitaires diffusés urbi et orbi. Une lettre à un journaliste lui faisant part d'un toponyme - Salaberry-de-Valleyfield - ou de la distinction à faire entre un viaduc et saut-de-mouton est vite oubliée face à la publicité, au laxisme d'un professionnel entendu ou lu par des dizaines de milliers d'auditeurs ou de lecteurs. Quand le chef d'un parti politique fédéral parle de « l'alternative » offerte par son parti au lieu d'employer l'expression correcte (solution de rechange), il efface bien des efforts de l'Asulf. Une telle constatation ne signifie pas que l'on doive baisser le pavillon, mais il faut décupler ses efforts. Si une vingtaine ou une trentaine de membres sont aux créneaux, il en faudrait le double et le triple. Il faut rester optimiste et il faut croire à l'utilité des asulfiens. Les duellistes ou les bretteurs du passé ont remporté des victoires. Qu'on pense simplement aux anglicismes qui étaient courants il y a cinquante ans (« flat » à louer; « drive-in »; « self-service ») et qu'on ignore de nos jours.

Conclusion

Le présent tour d'horizon annuel révèle deux choses : l'Asulf est en santé. Ses finances sont saines. Ses membres sont alertes, engagés et plusieurs n'hésitent pas à aiguillonner les membres du conseil d'administration. Plusieurs d'entre eux, à Montréal et à Québec, ont organisé des rencontres en 2010, d'autres en planifient une à Gatineau. L'Asulf a cependant toujours besoin de bénévoles : un membre pourrait se charger des opérations recrutement et renouvellement des cartes, un autre pourrait compulser les répertoires des organismes subventionnaires et repérer ceux qui seraient les plus susceptibles de vibrer au thème de la qualité de la langue et d'appuyer l'Association, une troisième personne pourrait coordonner la rédaction des capsules linguistiques et en rédiger ellemême, une autre pourrait organiser un programme d'écoute systématique de certaines émissions et relever les mauvaises habitudes de langage, idem de certains journaux, une autre personne pourrait être chargée des relations avec les médias, etc. (permanenciers, administrateurs...). On avait déjà pensé à un réseau de photographes à l'affut d'exemples de mauvaise utilisation de la langue, photos qu'on pourrait insérer dans L'Expression juste. Si des membres voyaient d'autres secteurs négligés, il ne faut pas hésiter à alerter l'un ou l'autre membre du conseil.

Des personnes écrivent au secrétariat pour signaler à l'Association des dérives langagières et expriment le souhait que l'on intervienne. La formule vaut son pesant d'or : l'Asulf compte beaucoup sur son réseau d'informateurs. Aussi ne peut-on qu'encourager ces contacts constants entre les membres et l'Association. Par ailleurs, il ne faudrait pas que, ce faisant, les membres se défassent de l'obligation d'intervenir eux-mêmes. L'Asulf est une petite association formée elle-même de bénévoles et dirigée par des bénévoles. Elle n'a pas l'impact de l'O.Q.L.F. ou celui qu'il devrait avoir. Elle ne peut être présente sur tous les fronts et elle n'a pas non plus les capacités de préparer des dossiers sur tous les thèmes. Il ne faut donc pas hésiter à présenter de courts documents à l'Association, comme il ne faut pas hésiter à faire des démarches personnelles, proposer des changements ou redressements mais aussi féliciter les locuteurs ou les scripteurs des efforts qu'ils font. On peut souhaiter aussi qu'un membre actuel ou à venir se lève un jour et décide de former un groupe d'intervention.

L'Asulf existe depuis un quart de siècle. Depuis sa naissance, elle fait fond sur certains préalables.

Elle tient pour acquis que le statut de la langue et l'importance numérique des francolocuteurs, leur poids économique, social et culturel, leur statut politique, sont des facteurs déterminants en ce qui a trait à l'épanouissement du français;

Elle favorise une approche holistique, c'est-à-dire une approche intégrée fondée sur un statut amélioré de la langue, sur une responsabilité du monde de l'enseignement, des médias, des syndicats, des entreprises, des États et aussi, cela va de soi, sur la sensibilité individuelle des citoyens;

Elle fait sienne la conception selon laquelle une langue qui nomme la réalité avec ses propres mots procure du travail à une main-d'œuvre qualifiée, plus susceptible de provenir des masses parlantes endogènes que des masses parlantes exogènes;

Elle constate qu'une attitude passive et attentiste est inadéquate, car une langue évolue grâce au dynamisme et au volontarisme des locuteurs, mais aussi grâce à leur désir de l'adapter au monde contemporain;

L'Asulf valorise le bon usage par les autorités gouvernementales et administratives, les notables et les relayeurs, les médias, mais aussi les publicitaires, les enseignants et le monde du spectacle, les syndicats et les associations professionnelles;

Elle évite de faire la leçon aux personnes qui emploient un langage jugé incorrect dans la mesure où il reste privé et qu'il ne fait pas l'objet d'une diffusion *urbi et orbi*;

L'Asulf croit que les liens entre les francolocuteurs d'Amérique et ceux d'Europe doivent être des plus riches et des plus réguliers en matière de littérature, de recherche, de tourisme, d'actualité, que le français parlé et écrit des deux côtés de l'Atlantique doit être le plus rapproché possible;

L'Asulf tient également pour acquis que les citoyens doivent idéalement étudier, comprendre, parler et écrire plusieurs langues dont l'anglais et souhaite que le réseau scolaire conduise les élèves et les étudiants à un français de qualité et à la maîtrise de toutes les langues possibles;

L'Asulf souhaite l'organisation de cours de prononciation et de stylistique françaises sinon d'un programme spécialisé d'enseignement de la langue orale destiné aux professionnels de la parole dans les établissements d'enseignement universitaire;

L'Asulf dénonce le laxisme ou la pusillanimité des locuteurs qui excipent du fait qu'on les comprend pour ne pas améliorer ou soigner leur langage;

L'Asulf encourage la démocratie linguistique – un locuteur peut inventer un mot ou une expression – et tout à la fois désire faire des citoyens des agents vigilants de l'usage du bon français, libres d'utiliser l'orthographe moderne recommandée par l'Office québécois de la langue française;

L'Asulf opte résolument pour une langue qui soit contemporaine et choisit l'évolution naturelle du français, tant néologique que dénominative, plutôt qu'un conservatisme d'arrière-garde.

Ces préalables sont susceptibles d'actualisation et d'ajustement au cours des années à venir et du deuxième quart de siècle de l'Association. Cette dernière devrait donc proposer des solutions d'ensemble, viser un renversement des attitudes négatives vis-àvis la qualité de la langue, s'adresser au grand nombre et favoriser le savoir-faire des citoyens. D'autres questions se posent : les membres seront-ils toujours au rendez-vous? Garderont-ils toujours la vision d'un français de qualité? Et resteront-ils des dons Quichotte? L'Association pourra-t-elle compter sur un financement approprié de l'État? Tout n'est pas fixé, mais des voies d'avenir sont identifiables et, surtout des raisons d'être (malheureusement!).

Les succès de l'Asulf sont le résultat de nombre de personnes et d'organismes que l'on doit remercier. Au premier chef, la F.T.Q. qui nous loge depuis trois ans, ensuite le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec qui nous accorde une subvention, les quinze députés de l'Assemblée nationale qui versent des montants à partir du Programme de soutien à l'action bénévole, les membres du conseil d'administration, en particulier madame Tremblay, qui est notre secrétaire exemplaire (album souvenir, procès-verbaux, convocations), messieurs Alain Bélanger et Christian Hébert, qui ont mis beaucoup d'énergie à l'actualisation du site Internet, mesdames Pierrette Vachon-L'Heureux et France Salvaille qui ont participé à l'opération Mieux dire au téléphone. Je m'en voudrais de ne pas souligner le travail de messieurs Jean-Guy Lavigne et Michel Kieffer à Montréal et de monsieur Gilles Bédard à Québec. Je remercie également celles qui ont assuré la permanence au secrétariat (mesdames Sylvie Tremblay et Denise Noël) de même que madame Andrée Champagne, qui appuie sans désemparer, monsieur Auclair, notre franc-tireur de tous les instants. Je remercie enfin les membres qui renouvellent leur adhésion, les trois nouveaux membres à vie et celui qui nous a versé une subvention de 17 000 \$, monsieur Jean-Louis Tassé. Plusieurs intervenants sont à la source des succès de l'Asulf. Mais il y a encore beaucoup d'espace à occuper, beaucoup de travail à faire et il y a encore de la place pour les volontaires et les subventionnaires.

Le président,

Gaston Bernier

le 21 avril 2011